

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JARRET

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 08 avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de JARRET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange MUR, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

VOTES

Nombre de conseillers présents : 11

Pour : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Contre : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2021

Abstention : 0

Date d'affichage de la présente délibération : 15/04/2021

Présents : MM. MUR Ange, ALCANTARA Matthias, Mme CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole, ANEROT Philippe, CARRERE Raymond, DIAS Francis, PETERLE Yannick JOANNY Laurent, RODRIGUEZ AFONSO Manuel, OTT Jérémy MILAN Stéphane.

Absents excusés : Néant

Monsieur Francis DIAS est élu secrétaire de séance.

OBJET : Affectation du résultat 2020. 2020-DE-008

Les membres du Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 70 404.77€**

Décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	635.78
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	68 609.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	69 768.99
Résultat cumulé au 31/12/2020	
	70 404.77
A. EXCEDENT AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	70 358.83
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	45.94
B. DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré en séance,
 Les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme
 Le Maire, Ange MUR,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le.....

Et publié ou notifié le.....